PRIX DE L'ABONNEMENT
Edition Quotidienne
POUR LES ETATS-UNIS ... $2.00 $6.00 $9.00 $12.00
POUR L'ETRANGER ... $15.25 $27.25 $37.25 $51.50
Les abonnements se soldent rigoureusement d'avance

Le Numéro Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT
Edition Hebdomadaire
POUR LES ETATS-UNIS ... $1.50 $3.00 $6.00
POUR L'ETRANGER ... $3.00 $5.50 $11.00
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTERATURE. — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS.

1er Septembre 1827. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 11 NOVEMBRE 1909 83me Année

Une fille de France.

Sous la signature de Jean Frollo, nous lisons dans un des derniers numéros du "Petit Parisien":

"Aux heures les plus sombres de la terrible guerre de 1870, quand tous les malheurs accablaient notre patrie et que chaque jour était marqué par une nouvelle défaite, en ces instants douloureux où il semblait que la France, trahie, allait périr, il y eut des dévouements superbes, des abnégations magnifiques, des actes d'héroïsme touchant au sublime, et c'est un de ces actes-là que vient de nous rappeler l'annonce de la mort à Carens (Suisse), de Mlle Juliette Dodu, doyenne des légionnaires françaises.

On a souvent raconté son histoire, quand on a voulu montrer ce que fut le rôle des femmes pendant l'invasion allemande, et comment beaucoup d'entre elles, avec cet étonnant courage qui est le propre de leur sexe dans les circonstances redoutables, défendirent à leur façon le drapeau en danger. Mais ce sont là des choses qu'il n'est jamais inutile de relever.

En 1870, le bureau de poste de Pithiviers avait pour directrice la veuve d'un chirurgien de marine délégué aux colonies et décédé à la Réunion. Mme Dodu, pourvue d'une pension assez faible, était aidée dans son travail par sa fille Juliette, alors âgée de dix huit ans, généreuse enfant qui ressentait amèrement nos revers et se demandait souvent s'il lui serait impossible de servir son pays contre les ennemis victorieux.

L'occasion de se rendre utile à la France lui fut bientôt fournie par les Allemands eux-mêmes, qui arrivèrent un beau matin à Pithiviers, et commencèrent par s'emparer du bureau de poste. Ils envoyaient de là de nombreuses dépêches à leurs divers corps, qui se préparaient à tenter une vaste opération contre l'armée du général d'Aurelle de Paladines. Or, à leur vive stupeur, au moment où ils allaient se mettre en marche, le chef des troupes françaises, mystérieusement prévenu, fit sauter le pont de Gien et se mit à l'abri de leurs coups.

Qui donc pouvait avoir prévenu d'Aurelle de Paladines. Les Allemands, furieux, chercharent en vain d'où était partie l'indiscrétion, quand un lâche Français vint leur livrer tout le secret. C'était le jeune Juliette Dodu qui avait inventé un moyen de communiquer avec Orléans et de surprendre les télégrammes ennemis.

Lorsque les éclaireurs prussiens prirent possession du bureau de poste, Mme Dodu et sa fille furent gardées prisonnières, et enfermées dans une chambre du premier étage, d'où elles ne pouvaient sortir, si bien qu'elles n'avaient aucune communication avec l'extérieur. Qu'on juge de la situation de ces deux femmes aux nobles sentiments, se désolant de leur impuissance dans la captivité où elles étaient tenues! Elles déploraient de ne pouvoir prévenir nos généraux des projets des étrangers, et leur unique pensée était de s'échapper ou de découvrir un moyen d'informer les Français de ce qu'elles voyaient.

Soudain, Juliette Dodu eut une idée. Elle venait de regarder les fils télégraphiques passant la fenêtre de sa chambre, fils qui transmettaient les dépêches allemandes. Oh! ces dépêches, comment les surprendre? Elle se souvint qu'il y avait dans un coin du bureau, au rez-de-chaussée, un appareil Morse, mais encore utilisable. Ne pouvait-elle pas aller le chercher, l'installer dans sa chambre, et le mettre en contact avec les fils du dehors?

L'esprit plein de ce projet, elle ne tarda pas à l'exécuter avec audace et bonheur. Dans les souvenirs qu'elle rédiges par la suite, elle raconte ainsi comment elle s'y prit: "J'en parlai à ma mère, qui m'approuva aussitôt: "Oui, oui, va reprendre ton appareil Morse et la pile portative qui ne servait plus. Commence tout de suite. "Profitant de la nuit, où la surveillance était moins sévère, je descendis pieds nus chercher ce qu'il me fallait. Je mis mon appareil sur la table de ma chambre. A l'extérieur, les isolateurs étaient fixés aux murs de la fenêtre. A ces isolateurs s'attachaient les fils qui entraient dans le mur du bureau. Il s'agissait donc de jeter deux fils sur le fil d'Orléans et d'obtenir ainsi une dérivation. Une domestique à notre service était du complot. Avant le jour, je réussis, après plusieurs tentatives vaines, à fixer les fils sur celui des Prussiens, et j'obtins des fragments de dépêches en allemand que je transcrivis, sans les comprendre. Il en fut ainsi pendant dix-sept nuits. Je tombais de fatigue."

Au moment où commençait la dix-huitième nuit, et lorsque la jeune fille allait expédier de nouveaux avis, brusquement des soldats allemands apparurent, qui l'entraînèrent vers la prison. La délation avait fait son œuvre. D'ailleurs, Mlle Dodu ne chercha point à nier. Avec un sang-froid merveilleux et qui en imposa à nos ennemis eux-mêmes, elle déclara

—Je suis Française et ma mère aussi! J'ai agi pour mon pays. Faites de moi ce que vous voudrez.

C'était bien simple. On allait la fusiller. A cet effet, on la conduisit dans son jardin où, devant elle, un piquet était pris pour un espion reçut la mort. Cet affreux spectacle ne la troubla pas et quand on la prévint qu'une heure plus tard ce serait son tour, elle n'eut point de faiblesse et regarda nos ennemis avec une fière assurance, qui leur en imposa. Malgré eux, ils admirèrent la vaillante fille et s'éloignèrent émus.

Elle ne devaient pas revenir. Le commandant de place, au dernier moment, avait reculé devant le meurtre de cette enfant, et, ne voulant pas assumer la responsabilité d'une action si barbare, il en référa au prince Frédéric Charles: celui-ci, tout en faisant maintenir en prison l'héroïne de Pithiviers, ne put s'empêcher de lui adresser des éloges, ajoutant qu'un pays qui provoquait de si beaux dévouements avait le droit d'en concevoir de l'orgueil. A l'armistice, Juliette Dodu fut rendue à la liberté.

Entre temps, la brave jeune fille avait été mise à l'ordre du jour de l'armée par le général d'Aurelle de Paladines, tandis que le gouvernement de Tours lui envoyait, avec ses félicitations, une médaille militaire bien gagnée,—distinction qui fut complète en 1878, époque où l'on épingla à son corsage le ruban rouge de la Légion d'honneur.

La même année, au nom du conseil général de la Réunion, le président de cette assemblée lui adressait une lettre ainsi conçue: "Fille de la Réunion, votre pays natal, n'est point restée indifférente à l'acte de sublime patriotisme qui a illustré votre nom et excité l'enthousiasme universel. Interprète des sentiments de vos compatriotes et jaloux d'honorer dans votre personne le courage civique dont vous avez donné à Pithiviers un si rare et si noble exemple, le conseil général a décidé qu'une médaille d'or frappée en votre honneur vous serait offerte au nom de la colonie. Il suffira d'y graver cette courageuse réponse, si belle et si grande en sa simplicité: Je suis Française et ma mère aussi, pour perpétuer d'âge en âge le souvenir de votre héroïque dévouement et de votre ferme âme en face de la mort."

——

Juliette Dodu, au lendemain de la guerre, avait repris son service dans les postes, mais sa santé ne lui permettant pas de continuer ce travail, elle se retira en 1880, à Bièvres, où elle possédait une petite propriété, cadeau du baron Larrey son parrain dans l'ordre de la Légion d'honneur. Elle pensait y finir ses jours. Le sort en a décidé autrement.

En effet, vers le commencement de ce printemps, son médecin lui conseilla d'aller prendre l'air de la Suisse dans l'espérance qu'elle en éprouverait de l'amélioration. Par malheur, le mieux souhaité ne se produisit pas, et l'héroïne de 1870, qui avait été si près de donner sa vie pour la France, rendit le dernier soupir sur la terre étrangère.

Son souvenir ne périra point. On voudra certainement perpétuer sa mémoire sous une forme durable. Il semble qu'un monument rappelant sa belle conduite, son courage, son mépris du péril, aurait sa place à Pithiviers.

Les adieux de M. Henry White.

Paris, 30 octobre:

S. Exc. M. Henry White, ambassadeur des Etats-Unis, dont le départ prochain ne sera pas moins regretté par les Parisiens que par ses compatriotes, est venu faire hier ses adieux à la Chambre de commerce américaine. En même temps que M. White, plusieurs membres de l'ambassade s'étaient rendus à l'invitation de la Chambre, où, à deux heures et demie, l'ambassadeur était reçu par M. Lawrence V. Benét, président, entouré de ses collaborateurs:

MM. B. J. Schoninger, premier vice-président; L. Hoffer, trésorier; François Graham, secrétaire honoraire.

Consul général Frank H. Mason, Francis Kimbel, George R. Ostheimer, Henry Peartree, directeurs honoraires:

H. R. Gillin, John J. Hoff, J. C. O'Connor, Andrew D. Little, Ad. H. Stoiber, W. T. P. Hollingsworth, Alfred S. Heidelbach, S. de Jonge, M. P. Peixotto, George Saint-Amant, directeurs, Frank Boole, secrétaire.

La plupart des notabilités commerciales de la colonie américaine avaient tenu à prendre part à cette manifestation intime. Dans la salle des délibérations, toute blanche, dont un beau portrait de Washington et le buste de Franklin sont les principaux ornements, une soixantaine de personnes avaient pris place. Parmi elles:

MM. Henry Vignaud, Bailly-Blanchard et Gunther, secrétaires d'ambassade; "commander" Mott, attaché militaire; "commander" Chapin, attaché naval; August Biesel, Kilduff, Loeb, Blumenfeld-Schiama, A. Delfresne, A. Reynaud, Monroe, J. C. Rocquet, W. H. Ingram, John P. Jones, H. P. Moorhouse, H. Hold, Constanseau, L. Fontaine, Edgar W. Mix, Sidney Viet, A. L. Helwig, Henry C. Charpio, José T. Silva, Sirred, A. D. Weill, Irvin Laughlin, William S. Hogan, etc.

M. le président Benét a pris le premier la parole pour exprimer à l'éminent ambassadeur les regrets profonds que ses compatriotes de Paris éprouvent à le voir s'éloigner d'eux.

Aux applaudissements de tous, M. Benét a rappelé avec quelle chaleureuse cordialité et quel zèle bienveillant M. Henry White avait, depuis deux ans et demi, protégé et servi en toutes circonstances les justes intérêts de ses compatriotes — n'hésitant jamais ni devant le labeur, ni devant les responsabilités; ne négligeant aucun détail, aussi attentif à la solution des moindres questions qu'à celle des plus graves.... En terminant, M. Benét a offert à l'ambassadeur, au nom de la Chambre de commerce américaine, un plendide souvenir: une coupe d'argent ciselé, du plus précieux travail.

M. Henry White était fort ému. Son allocution n'en fut que plus touchante. Très simplement, et du ton le plus affectueux, il exprima, lui aussi, la tristesse que lui causait ce départ. Il parla de ses jeunes années, passées à Paris, qu'il avait appris, dès ce temps-là, à aimer, et où il avait éprouvé tant de joie à revenir, plus tard, vivre et travailler.

Il a remercié les membres de la Chambre de commerce américaine de l'appui que lui avait fourni leur compétence, dans toutes les circonstances où cet appui lui avait été nécessaire. Il a exprimé enfin—et cette partie du discours de l'ambassadeur fut une des plus chaleureusement applaudies — sa conviction que la revision, si discutée, du tarif douanier américain, ne saurait troubler les excellentes relations de la France et des Etats Unis. M. White pense que cette opération fiscale a été mal interprétée chez nous, et qu'elle n'aura pas, au point de vue économique, les résultats fâcheux qu'on en appréhende.... Souhaitons-le.

Et le discours s'est achevé sur un "Good bye" cordial. "Au revoir", a répété en français M. White. Des verres de champagne attendaient, dans un salon voisin, l'ambassadeur et ses amis. On a donc bu à l'espérance de se revoir un jour.... Mais où?

DEPECHES Télégraphiques

Le procès de Mme Steinheil.

Paris, 10 novembre—La présence de Mariette Wolf, la cuisinière du ménage Steinheil, ce matin à la barre, a soulevé un profond intérêt dans le public, car à tort ou à raison l'imagination populaire se plaît à croire que cette femme tient la clé du mystère et qu'il ne tiendrait qu'à elle de faire un jour complet sur le crime de l'impasse Ronsin.

Dès les débuts de l'interrogatoire il a été facile de reconnaître que Mariette Wolf était entièrement dévouée à son ancienne maîtresse et qu'elle ne ferait aucune révélation compromettante.

Après lui avoir posé plusieurs questions dans le but de la faire se contredire le juge de Valles a brusquement lu le passage suivant extrait de la déposition faite par Mariette Wolf au juge d'instruction:

"Lorsque Mme Steinheil a appris que son mari était mort elle s'est écrié: Enfin, je suis libre!"

Sans l'ombre d'hésitation la servante a répliqué: "Non, ceci n'est pas correct, mes paroles ont été mal interprétées. Voici ce que Mme Steinheil a dit: Enfin, je suis seule!"

Le témoin a ajouté que Mme Steinheil était entièrement dévouée à son mari et qu'elle n'avait jamais remarqué aucun trouble dans le ménage du peintre.

Afin d'éviter de répondre à certaines questions du juge Mariette Wolf s'est retranchée derrière le fait que le crime lui avait causé une telle émotion que nombre des incidents survenus le lendemain échappaient entièrement à sa mémoire.

Elle a catégoriquement nié le témoignage donné hier par le photographe Barby, suivant lequel elle aurait déclaré être prête à tout démentir si Mme Steinheil venait à être arrêté.

Mariette Wolf a été suivie à la barre par son fils Alexandre, qui ainsi que sa mère, a fait une déposition entièrement favorable à l'accusée.

A l'audience de l'après midi on a entendu la déposition de M. Maurice Borderel, l'amant de Mme Steinheil, qui, d'une façon très visible a tenté de couvrir la réputation de l'accusée. Il a déclaré que Mme Steinheil n'avait aucun motif de vouloir se débarrasser de son mari, car elle savait qu'il ne pouvait être question de mariage entre eux. Borderel a produit une excellente impression sur le jury par la franchoise de ses réponses. Avant de se retirer il a de nouveau affirmé sa conviction dans l'innocence de Mme Steinheil.

—Paris, 10 novembre—A la conclusion du procès Steinheil, le ministre de la Justice, M. Barthou, se propose d'apporter diverses modifications à la procédure des Tribunaux criminels français.

Cette décision a été prise par le ministre à la suite des nombreuses critiques exprimées à l'étranger, particulièrement en Angleterre et aux Etats-Unis, au sujets des méthodes de procédure actuellement en vogue en France, méthodes permettant au juge présidant les debats de diriger entièrement l'enquête.

M. Barthou aurait l'intention de proposer que l'interrogatoire de l'accusé et des témoins soit entièrement laissé à l'avocat de la défense, comme c'est le cas dans les tribunaux anglais et américains.

——o——

LES MÈRES QUI NOURRISSENT
... avoir une santé florissante. C'est un devoir auquel ne peut se soustraire aucune mère, non seulement dans son propre intérêt, mais plus encore dans celui de l'enfant dont la vigueur et le développement dépendent dans le présent et l'avenir de l'état de sa mère pendant la période d'allaitement. Un tonique stimulant, pur, doux et fortifiant est nécessaire pour assurer une ... à la mère et ... que le

Duffy's Pure Malt Whiskey

C'est un médicament et employé comme tel il facilite la digestion, stimule et enrichit le sang, nourrit le cerveau, reconstitue les tissus des nerfs, et tonifie tout le système. Pris dans du lait trois ou quatre fois par jour il produit d'excellents résultats. Il fait rester jeunes les vieux et donne de la vigueur aux jeunes.

Tous les pharmaciens et épiciers ou directement, $1.00 la bouteille. Soyez sûr d'avoir le véritable, les substitutions et imitations sont nuisibles.

Brochure Médicale expédiée gratuitement à quiconque écrira à

Duffy Malt Whiskey Co., Rochester, N. Y.

Suffragettes condamnées.

Londres, 10 novembre—Alice Paul et Amelia Brown, les deux suffragettes reconnues coupables d'avoir cassé les vitres de la salle du banquet donné la nuit dernière au Guild-Hall à l'occasion de l'anniversaire du roi Edouard, ont été condamnées chacune à un mois de prison.

——e——

La mort de Simpson.

Sommerwill, N. J., 10 novembre—L'autopsie du cadavre de Robert Simpson, le jeune homme qui a succombé au cours d'une expérience hypnotique dirigée par le professeur Arthur Everton, soulève une question légale intéressante.

Elle a démontré que la mort de Simpson avait été causée par la rupture d'une artère et l'on se demande en quelle mesure l'hypnotiseur peut en être tenu responsable. Le district attorney a annoncé aujourd'hui qu'il porterait contre Everton une accusation d'homicide involontaire en attendant que le grand jury, auquel l'affaire sera soumise, rende sa décision.

——o——

L'Université Wesleyan.

Middleton, Conn., 10 novembre—Les directeurs de l'Université Wesleyan ont annoncé aujourd'hui que le vice-président des Etats-Unis, M. James S. Sherman, assisterait à l'inauguration du Dr William A. Shanklin, le nouveau président de cette institution.

——o——

Tempête aux Antilles.

New York, 10 novembre—Un vent de tempête souffle sur les Indes Occidentales d'après les rapports adressés aux compagnies de télégraphe aujourd'hui et les communications avec les îles sont généralement interrompues. On ne sait pas encore à quel degré de violence s'élève la tempête.

——o——

La révolution au Nicaragua.

Washington, 10 novembre—Le département d'Etat a reçu aujourd'hui une dépêche du consul américain à Managua, Nicaragua, annonçant que le président Zelaya, à la suite de la défaite infligée hier à l'armée insurgée, espère rentrer bientôt en possession de San Juan del Norte, le port situé à l'embouchure du fleuve San Juan, qui sert actuellement de base aux insurgés.

——o——

COLLISION.

Vancouver, Col. Brit., 10 novembre—Un train de marchandises a fait collision avec un tramway électrique plein de monde, ce matin, dans un faubourg de Vancouver.

Quatorze personnes ont été tuées sur le coup et neuf grièvement blessées.

——o——

Morse plaide en appel.

Washington, 10 novembre—Le banquier new yorkais Charles W. Morse, condamné à quinze ans de travaux forcés dans le pénitencier fédéral d'Atlanta a déposé un appel aujourd'hui à la Cour Suprême des Etats Unis.

——o——

Une Parfaite Torréfaction

CAFE "UNION"
20c la lb.

Toujours uniformément mêlé et grillé. Toujours moulu comme il convient. Toujours à délicieuse saveur et arôme excellent du bon café.

Essayez ce mélange incomparable.

Chez tous les épiciers.

MERCHANTS COFFEE CO., of New Orleans, Limited.
BEN. C. CASANAS, Président.

21 oct—3m—jeu dim mar

Jackson Brewing Co.

Notre Bière Bohemian Jackson
PURE FOOD BEER

Ne contient que 3 1/2 0/0 d'Alcool, ce qui en fait une boisson sobre. Nous recommandons son usage modéré, et en condamnons l'abus. Les Allemands, une des nations les plus éclairées et les plus sobres au Monde font de la Bière leur principale boisson et en consomment deux fois autant par personne que nous le faisons aux Etats-Unis. Notre Bière Bohemian est faite d'après la vieille méthode Allemande et vaut n'importe quelle autre. Vendue en bouteilles seulement. Nous vous invitons à visiter notre Brasserie.

RUES DECATUR ET JEFFERSON.

Lawrence Fabacher, Président. Adolph Dumser, Vice-Prés.
Gus. Oertling, Sec. Trés. Jos. Meicher, Surintendant.

28 fev—12m—dim jeu

LAZARD'S
AUJOURD'HUI
Vous êtes cordialement invité à examiner le magasin d'habits le plus moderne du Sud.
718-720 RUE DU CANAL.

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures, et fermé le dimanche
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lots de la rue du Canal, 2me District

dim mar jeu—

Certains Pianos
Vendus à $4.00 et $5.00
par mois chez
GRUNEWALD

Pianos achetés, réparés, accordés, polis, échangés, etc.

THE AMERICAN FINANCE & INVESTMENT COMPANY
CAPITAL - - - $500,000.00.
GALLIER J. CAPDEVIELLE, Président; JOHN F. KUMPFERT, Vice-Président;
F. W. PIKE, Secrétaire-Trésorier.
636 Maison Blanche. Phone Main 4389. Nouvelle-Orléans.
En vertu de sa charte conformes aux lois de la Louisiane, cette Compagnie est autorisée à faire toutes affaires se rattachant à la propriété foncière aux actions, bons et autres obligations, effets de commerce; à emprunter et prêter de l'argent, à acheter et vendre des propriétés mobilières et immobilières; à agir comme "trustee", agent dans les banqueroutes ou comme receveur ou liquidateur, à survivre (assurer) et à garantir la valeur de la propriété et des comptes.
La Compagnie fournit à ses clients un cautionnement pour la fidèle exécution de ses travaux.
22 août—

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp). Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 625 m. au dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissements, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8883 visiteurs. Prospectus et informations données gratuitement par l'entremise du Kurverein, Woerishofen, Bavière.
13 sep—1 an